



S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N°4 / 84 / 2009

le 3 février 2009

Toujours plus de proximité

La Commune a organisé, en toute simplicité, une cérémonie des Vœux, le 3 janvier 2009, à l'occasion du Nouvel An, à l'intention de tous les habitants. C'était la volonté du Conseil municipal, pour venir, plus encore, à la rencontre de la population, pour échanger sur les actions menées par la municipalité et sur ses projets.


L'intention était bonne. Si pour ma part, j'étais assez réservé, quant à l'institution d'une cérémonie de vœux (je m'en suis expliqué dans le Krüttblatt du 31 janvier 2006), pourquoi, en définitive, ne pas faire un essai, prendre cette initiative, une première, depuis les Vœux de l'An 2000, et à l'issue dresser le bilan.

Je rappelle que cette manifestation devait vous permettre de vous retrouver : simples particuliers, artisans et associations, et permettre aux nouveaux habitants de faire connaissance ; elle prêtait également son cadre pour honorer un ancien adjoint et les lauréats des maisons fleuries. Il est vrai qu'elle répondait aussi à une demande exprimée çà et là, et notamment à un souhait sur le « vivre ensemble à Riedwihr »...

Lors de sa réunion du 26 janvier, le Conseil municipal a fait le point sur la réception du Nouvel An, qui, au dire de plusieurs participants, a été une réussite, une soirée instructive et conviviale. Par ailleurs, la forte présence des personnalités invitées a témoigné de la reconnaissance de la Commune comme un partenaire sérieux et respecté.

Un seul regret : les habitants auraient pu se déplacer en plus grand nombre, surtout pour une première... Tant pis pour les absents !

Quoi qu'il en soit, le Conseil municipal aura à se positionner, au courant de l'année, quant à la reconduction d'une nouvelle cérémonie de Vœux, le cas échéant, quant à sa fréquence et ses modalités.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 26 janvier 2009 et informations diverses

■ ***Urbanisme :***

Le Conseil municipal a donné acte à la communication du Maire qui, après instruction par la DDE, a délivré un certificat d'urbanisme d'information demandé par Maître Mario Jean OSSOLA, Notaire à Bergheim, le 29 décembre 2008, concernant deux parcelles, lieu-dit Oberfeld, cadastrées section 13, n°55 et n°150/56, d'une superficie totale de 8 ares 14.

■ ***Droit de préemption :***

La Commune renonce à l'exercice du droit de préemption concernant deux terrains non bâtis, propriétés de Mme SCHULTZ Emma, lieu-dit Oberfeld, cadastrés section 13, n°55 et n°150/56, d'une contenance respective de 4 ares 37 et de 3 ares 77.

■ ***Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun :***

Le Conseil municipal accepte la modification proposée, consistant à l'ajout des itinéraires cyclables dans le groupe de compétences obligatoires " Aménagement de l'Espace ».

■ ***Dotation d'un terminal ANTARES pour le Corps de Sapeurs Pompiers :***

Le SDIS engage la modernisation des moyens de transmissions des services de secours dans le Département, le projet ANTARES en constituant la déclinaison pour les unités concourant à la sécurité civile. Le Conseil municipal, à la demande du SDIS et vu les enjeux en matière de sécurité, vote un crédit de 750 € représentant 30 % du coût engagé HT pour un terminal mis à la disposition du Corps de Première Intervention, la différence étant prise en charge par le SDIS qui s'occupera de la mise en place, ainsi que de l'entretien.

■ ***Réunion du Bureau du Conseil de Communauté du Pays du Ried Brun, le 20 janvier 2009 :***

Divers points sont examinés : ouverture d'une ligne de trésorerie dans le cadre des travaux d'assainissement de Fortschwihr, qui par ailleurs sont confrontés à des problèmes d'étanchéité dans le lotissement « Jardins de Fleurette » et de pompage ; avenant à l'étude de zonage assainissement ; modification d'un poste d'ATSEM ; prise en charge des heures supplémentaires dans le cadre du transport scolaire, répartition financière du coût des transports au SITREC ; stages BAFA qui se déroulent au Ried Brun ; Pass Foncier.

- ***Lettre du SDIS du 29 décembre 2008 relative au montant de la contribution de la commune pour 2009 :***
 Le budget primitif du SDIS se monte à 55 890 000 € ; la contribution de Riedwihr s'élève à 4 001 €.
- ***Allocation de vétérance des Sapeurs Pompiers :***
 En 2008, le nombre d'allocataires sur l'ensemble du Département est de 3 763 et le montant total des allocations versées par le SDIS s'élève à 1 662 523,08 €. Pour Riedwihr, 23 allocataires sont concernés pour un montant global de 9 557,03 €.
- ***Lettre du 12 janvier 2009 du Président du Conseil Général, relative au déneigement :***
 En réponse à la demande du Maire (cf. Feuille d'Informations Rapides du 26 novembre 2008), le Conseil Général précise que ses services routiers assureront le déneigement de la RD 45 dans la traverse de la commune (Grand'Rue), par ailleurs, le salage sera assuré sur toutes les routes départementales traversant l'agglomération.
- ***Lettre du 7 janvier 2009 de la Chambre d'Agriculture, concernant sa désignation des propriétaires, en vue de faire partie du Bureau de l'Association Foncière :***
 Sont désignés comme titulaires : MM. RAEHM Jean-Claude, SCHELCHER Jean-Luc et BURDLOFF Étienne, et en qualité de suppléants : MM. MEYER Claude et MERTZ Franck.
- ***Don du sang :***
 La collecte organisée à Riedwihr, le 18 décembre 2008, a permis d'accueillir 97 donateurs de sang.
- ***Informations sur les services des impôts compétents pour les usagers de Riedwihr :***
 La Direction générale des Finances publiques modernise et réorganise ses services ; des simplifications sont apportées depuis le 1^{er} janvier 2009 dans l'organisation des services fiscaux de Colmar. Ainsi, le centre des impôts de Colmar remplacera les deux centres des impôts actuels de Colmar-Est et Colmar-Ouest. Les coordonnées des services compétents pour les usagers de notre commune sont dorénavant les suivantes :

 - ✓ Fiscalité des particuliers : Centre des impôts Colmar, Cité administrative – Bâtiment A, 3 rue Fleischhauer 68026 COLMAR CEDEX (Tél. : 03 89 24 81 37 – Fax : 03 89 24 80 44)
 - Fiscalité des professionnels : Service des impôts des entreprises Colmar, même adresse, (Tél. : 03 89 24 81 37 – Fax : 03 89 24 86 25)
 - Enregistrement et successions : Pôle enregistrement Colmar, même adresse, (Tél. : 03 89 24 80 80 – Fax : 03 89 24 86 25).

■ ***Le Pôle gérontologique à Horbourg-Wihr :***

Il regroupe tous les acteurs ou intervenants en faveur de la personne âgée : services sociaux, établissements d'hébergement, professionnels de santé, services de soins, services psycho-gériatriques, associations, clubs de retraités, organismes d'aides techniques à l'amélioration du logement, collectivités locales, élus, caisses de retraites, etc... L'accueil et le secrétariat sont assurés à la Mairie de Horbourg-Wihr, 44 Grand'rue, par la secrétaire sociale, Mme Sandrine RICHTER, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 11 h 30. Une permanence est assurée à la Mairie de Horbourg-Wihr par la conseillère en économie sociale et familiale, Mme Marie-Paule HERTRICH, le jeudi de 9 h à 11 h 30 (tél. 03 89 21 74 94).

■ ***Grands anniversaires :***

La Municipalité a eu le plaisir de présenter ses vœux et ceux de la population à Mme Élise BURDLOFF, le 4 janvier 2009, à l'occasion de son 85^{ème} anniversaire (1/01/1924), ainsi qu'à l'occasion de leur 80^{ème} anniversaire, à MM. Antoine RINGLER (17/01/1929), le 17 janvier 2009, et à Pierre BURDLOFF (23/01/1929), le 23 janvier 2009.

■ ***État civil de l'année 2008 :***

✓ **Naissances :**

- 25 mars, Emma et Célia de POIROT Christophe et de DIRNINGER Virginie
- 7• septembre, Thibaut de GARCIA Jean-Michel et de FIEL Nathalie
- 14 septembre, Lana de RAEHM Laurent et de WURTH Barbara
- 8 novembre, Manon de MASSON Damien et de HAFFNER Natache
- 10 novembre, Athénaïs et Lyam de MEYER Mickaël et de FRIEDERICH Anne
- 17 décembre, Mayliss de FRIEH Guillaume et de BAPST Isabelle.

✓ **Mariages :**

- 21 juin, FLEITH Jérôme et STYSI Sophie
- 28 juin, BECHDOLFF Lionel et HAUMESSER Tania
- 13 septembre, GUTLEBEN Frédéric et GALLUCCI Murielle

**Parlement européen
élections 2009 fixées en France au dimanche 7 juin**

Les Français éliront les 72 députés qui les représenteront pendant 5 ans au Parlement européen, le dimanche 7 juin 2009.

Tout citoyen d'un État membre de l'Union européenne (UE), âgé de 23 ans révolus,

domicilié ou résident de longue durée en France et jouissant du droit d'éligibilité dans son pays d'origine, peut se présenter à ces élections sous réserve également de ne pas exercer certaines fonctions ou mandats incompatibles. Pour voter, il est nécessaire d'être citoyen de l'UE, âgé de 18 ans, domicilié ou résident de longue durée en France et disposant de la plénitude du droit de vote dans son pays d'origine.

La France est divisée en 8 régions électorales : Est, Île-de-France, Massif central-Centre, Nord-Ouest, Ouest, Outre-Mer, Sud-Est et Sud-Ouest. Une circonscription « Français établis hors de France » devrait être créée.

Du jeudi 4 au dimanche 7 juin 2009, 736 députés au total seront élus pour représenter les 27 États membres de l'UE. Les premières estimations seront disponibles dès le dimanche 7 juin, à 20 heures, les résultats définitifs ne seront connus que le lundi 8 juin, à midi.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Colmar vous invite à découvrir

***Les clés du « bien vieillir » après 55 ans
Être bien dans sa tête
Être bien dans son corps***

lors d'une conférence-débat animée
par Monsieur le Docteur HILD, Médecin Gériatre
et par Mme JEHIN-RINALDI, Psychologue

le 13 février 2009 à 19 h 30
Centre de Formation Hôpitaux Civils de Colmar rue du Dr Betz à Colmar
(au bout du parking en face de l'Hôpital Pasteur).

La participation à la conférence est entièrement gratuite.

De 18 h à 19 h 30, la CPAM vous propose de vous accueillir autour d'expositions et de stands où vous pourrez réaliser différents tests. Au-delà de cette conférence, un cycle d'ateliers vous sera proposé ; ces ateliers, entièrement gratuits, se dérouleront entre le 18/02/2009 et le 30/06/2009 à la CPAM de Colmar de 14 h à 16 h et/ou de 16 h à 18 h.

Pour plus de renseignements, merci de consulter les dépliants à la Mairie.

Le Relais Assistantes Maternelles « Les petites mains du ried »

Depuis le 1^{er} janvier 2003, le Relais Assistantes Maternelles « Les Petites Mains du Ried » offre ses services à l'ensemble des habitants de la communauté des communes du Pays du Ried Brun.

Cette structure s'adresse aux assistants maternels agréés mais aussi aux personnes qui souhaitent le devenir, aux parents et futurs parents en recherche d'un mode de garde, ainsi qu'aux parents employeurs d'assistants maternels.

La mission principale du RAM est de « contribuer à l'amélioration de l'accueil à domicile », tout en

- Animant un lieu où professionnels, parents et enfants se rencontrent et tissent des liens,
- Organisant un lieu d'informations et de ressources
- Proposant des matinées d'éveil pour les enfants et de professionnalisation pour les assistantes maternelles.

Dans certaines communes, la demande d'accueil est actuellement supérieure à l'offre, aussi si cette profession vous tente, n'hésitez pas à prendre contact avec l'animatrice du Relais :

Karine BAUMANN
24, rue Vauban
68320 MUNTZENHEIM
Tel : **03.89.78.63.84**

Les jours et heures de permanences sont :

- Mardi de 11 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30
- Jeudi et vendredi de 11 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

Le Relais est fermé le mercredi, mais vous pouvez laisser un message afin d'être rappelé.

A très bientôt !

